

■ **GERPAR SA**, à Collonge-Bellerive, acquisition et gérance de participations, construction, location, vente, gestion d'immeubles etc. (FOSC du 30.03.1999, p. 2087). Conversion des 100 actions de CHF 10'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 1'000'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 10'000, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre. Nouveaux statuts du 25.11.2003. L'administratrice Favre Anne-Marie, jusqu'ici secrétaire, est nommée vice-présidente et continue à signer collectivement à deux. L'administratrice Favre Françoise, maintenant domiciliée à Collonge-Bellerive, est nommée secrétaire et continue à signer collectivement à deux. Rodriguez Emilio a désormais une signature collective à deux avec la vice-présidente ou la secrétaire; ses pouvoirs sont limités en ce sens. Decor Isabelle a désormais une procuration collective à deux avec la vice-présidente ou la secrétaire.

Journal no 14232 du 10.12.2003
(02031070 / CH-660.0.565.999-4)